



DOSSIER D'INSCRIPTION
DE LA SECTION BASKET
DE SAINT PAUL EN JAREZ CS
(Saison 2018/2019)

Tu souhaites rejoindre le club de basket de Saint-Paul-en-Jarez : voici le dossier d'inscription pour le club.

Attention : L'inscription ne sera définitive et la licence enregistrée auprès du Comité qu'après retour du dossier complet (documents et règlements)

Documents remis/à remettre, complétés:

1. **formulaire de demande de licence** : indispensable pour l'obtention de la licence ; merci de le renseigner complètement (identité, certificat médical, choix de licence-joueur/technicien/Officiel/Dirigeant-, informations assurance, autorisation contrôle dopage). Les coordonnées téléphoniques et/ou e-mail sont importants pour l'organisation des matchs.
Pour faciliter la composition des équipes (jeunes notamment),

Certificat médical :

Attention les modalités concernant le certificat médical ont changé :

Le certificat médical est valable **3 saisons sportives consécutives** (sous réserve des réponses apportées au questionnaire médical).

Tous les certificats médicaux produits **après le 1er juin 2016** pourront être utilisés pour la reprise d'une licence pour la saison 2018-2019 (sous réserve des réponses apportées au questionnaire médical).

	Saison 2018/2019
Création de licence	Demande de licence + Certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du sport ou du basket ball datant de moins de 1 an
Renouvellement de licence	Demande de licence + Questionnaire de Santé conservé par le club Pour renouveler sa licence, le sportif ou son représentant légal atteste avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé. Une seule réponse positive dans l'une des rubriques entrainera la nécessité de présenter un nouveau certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Attention pour les surclassements : Obligations de faire remplir et tamponner l'encart réservé par un médecin.

ATTENTION : le paiement de la licence inclut l'option A de l'assurance (voir ci-dessous)

2. **pour une création de licence (non licencié auparavant)** : une copie de la CNI ou du livret de famille
3. **une photo d'identité. (A remettre impérativement à l'entraîneur au début de la saison)**
4. **Le Formulaire « Autorisations 2018/2019 » signé et relatif à :**
 - **La prise de connaissance du Règlement Intérieur et de son acceptation**
 - **Le droit à l'image** : pour l'utilisation d'image dans le cadre sportif du club (site internet, communication)
 - **pour les mineurs, l'autorisation parentale** : en cas de d'intervention médicale suite à un accident survenu dans le cadre du club
5. **le règlement de l'inscription** (voir ci-dessous)

COTISATIONS 2018/2019

La cotisation au club se compose de deux règlements :

1. Le basket fait partie des activités proposées par le centre social de Saint-Paul-en-Jarez. Cela impose à chaque licencié de la section d'être adhérent au centre social. Cette adhésion permet à tous les membres de la famille de participer aux activités proposées par le centre social, après règlement de celle-ci.
Cette cotisation pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019 de 15 euros par famille.

Chèque à l'ordre de *centre social Saint-Paul-en-Jarez.*

2. La cotisation pour la section basket (inscription section + licence), selon l'année de naissance du licencié :

Année de naissance	Catégorie	Montant (assurance de base, option A, incluse)
2012/2013	BABY (U7)	55 euros
2010/2011	MINI-POUSSIN (U9)	70 euros
2008/2009	POUSSIN (U11)	70 euros
2006/2007	BENJAMIN (U13)	80 euros
2005/2004	MINIMES (U15)	80 euros
2003/2002/2001	U17-U18	100 euros
2000 et avant	SENIORS	110 euros
	LOISIRS	65 euros
	Dirigeants, Officiels, non joueur	40 euros

Chèque à l'ordre de *CS Saint-Paul-en-Jarez Basket*

MUTATION : Tu viens d'un autre club : **Tu ne supporteras pas le coût de la mutation.** Toutefois un chèque de caution d'un montant de 80 euros (Séniors) est à remettre avec la présente inscription et te sera rendu en fin de saison si tu poursuis l'aventure pour la saison 2018-2019 !

Chèque à l'ordre de *CS Saint-Paul-en-Jarez Basket*

Une attestation de paiement vous sera remise au mois de novembre.



AUTORISATIONS (Saison 2018/2019)

Respect du règlement

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement mis à ma disposition sur le site internet du club : www.st-paul-en-jarez-basket, et/ou affiché lors de la permanence des remises de dossier d'inscription ou à la salle.

Je m'engage en tant que licencié ou en tant que représentant légal (pour les mineurs) à :

- Respecter pendant la durée de la saison, les règles essentielles de la vie en communauté au sein de son équipe.
- participer de façon active à la vie de son équipe et de la section.
- De respecter le règlement intérieur de la section Basket de St Paul en Jarez.
-

Autorisation Expresse relative au droit à l'image

- J'autorise
 Je n'autorise pas

à titre gracieux, la structure Saint-Paul-en-Jarez CS section Basket, à fixer et à reproduire mon image, ou celle de mon enfant _____, et à l'utiliser dans le cadre de la création et de l'exploitation du site internet du club de Saint-Paul-en-Jarez CS, des activités du club, ou auxquelles celui-ci participe, et/ou pour des reportages pour les sponsors du club.

La présente autorisation est consentie pour tous les supports connus ou à connaître, pour le monde entier et pour toute la durée de l'exploitation du dit (des dits) site(s) internet. Je suis expressément informé(e) et n'autorise pas que la(les) présente(s) photographie(s) soi(en)t exploitée(s), exposée(s) ou éditée(s) dans un circuit commercial.

La présente autorisation pourra être rétrocédée à la société éditrice du site internet, à savoir :
<http://www.st-paul-en-jarez-basket.fr/>

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur _____, autorise le club de Saint-Paul-en-Jarez Basket CS à prendre les dispositions nécessaires lors de toutes manifestations organisées par le Comité Départemental de Basket en cas d'accident de mon fils ou ma fille.

Le club s'engage à prévenir dans le délai le plus rapide le responsable légal de l'enfant

Emargement pour le respect du règlement, l'autorisation expresse relative au droit à l'image et l'autorisation parentale :

Le Licencié

Le tuteur légal



REGLEMENT INTERIEUR
DE LA SECTION BASKET
DE SAINT PAUL EN JAREZ CS
(Saison 2018/2019)

La signature d'une licence est un engagement entre la section et le joueur ou son tuteur légal pour les mineurs

Le joueur s'engage à :

- Respecter pendant la durée de la saison, les règles essentielles de la vie en communauté au sein de son équipe.
- De participer de façon active à la vie de son équipe et de la section.
- De respecter le règlement intérieur de la section Basket de Saint Paul en Jarez

La section s'engage à :

- Organiser au mieux la vie quotidienne des joueurs compte tenu des contraintes extérieures à la section
- Mettre à disposition, pour chaque équipe engagée dans un championnat, un encadrement le plus compétent et motivé possible.

Adhésion à la section :

Article 1 : Toute personne adhérant à la section doit être membre du centre social de Saint Paul en Jarez.

Article 2 : *L'inscription à la section basket est effective lorsque le règlement de la cotisation est effectué et que l'ensemble du dossier d'inscription est correctement et complètement rempli. Aucune licence ne sera délivrée en cas de non-respect de l'article 2.*

Article 2.1 : Toute licence acquise par un adhérent, ne fera l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 3 : Des animations sont organisées pour agrémenter la vie sociale de la section. Il est souhaitable que les joueurs ainsi que leur famille participent, autant que faire se peut, à ces manifestations.

Article 4 : L'adhésion à la section impose au joueur et à son représentant légal, pour les mineurs, d'être présent ou de se faire représenter lors de l'assemblée générale annuelle.

Responsabilité :

Article 5 : Les licencié(e)s sont sous la responsabilité de la section pendant les heures d'entraînements et pendant les rencontres.

Article 6 : L'entraîneur est responsable du fonctionnement technique (entraînements, coaching) et humain (discipline, organisation des déplacements et des tables de marques, responsable de salle, arbitrage, gestion des « soucis » quotidien) de son équipe.

Article 7 : Les litiges éventuels non traités par les entraîneurs seront traités par le bureau.

Rencontre à domicile :

Article 8 : Le bon déroulement de celle-ci nécessite, en plus de l'entraîneur, la présence d'un minimum de quatre personnes, pour : la tenue de la table de marque, le chronomètre, la responsabilité de la salle, et éventuellement l'arbitrage.

Ces tâches seront affectées, par week-end, aux différentes équipes dès la connaissance du calendrier global de la section. Chaque entraîneur établira alors avec les joueurs et/ou les familles un planning qui définira les personnes qui prendront en charge ces prestations (environ 3 par saison).

Ces tâches peuvent nécessiter la présence d'une personne licenciée au club, présente toute la rencontre en cours pour le bon déroulement de la rencontre.°

Rencontre à l'extérieur :

Article 9 : Chaque joueur, ou sa famille s'engage à assurer autant que faire se peut les déplacements de son équipe (joueurs + encadrement = 8 à 10 personnes) soit environ 3 déplacements par saison. Dès que ces calendriers sont connus, chaque entraîneur établira avec les joueurs et/ou les familles un planning qui définira pour chaque match à l'extérieur les personnes responsables du transport. Cela afin d'éviter les matchs perdus par forfait. Aucune amende de perte par forfait pour non déplacement d'une équipe par manque de transport ne sera prise en charge par la section, et restera à la charge de l'entraîneur et son équipe.

Article 10 : Les personnes assurant le transport des joueurs + encadrement doivent avoir une assurance pour les personnes transportées.

Règle de vie :

Article 11 : Le joueur et son tuteur légal pour les mineurs s'engagent à :

- Participer à toutes les rencontres et à tous les entraînements programmés en début de saison
- Être en tenue sur le terrain à l'heure de début de l'entraînement.
- Être à l'heure aux rendez-vous pour les déplacements.
- Prévenir son entraîneur au plus tôt en cas d'empêchement pour une rencontre ou un entraînement.
- Respecter pendant les rencontres, la tenue imposée par la **Fédération Française de Basket-Ball**.
- Respecter les officiels, les adversaires, l'encadrement, les supporters, le personnel municipal.
- Respecter les locaux ainsi que le matériel mis à disposition lors des entraînements, rencontres ou animations.
- **Le port de bijoux est interdit lors des entraînements et rencontres.** Les entraîneurs, coaches, et responsables de la salle déclinent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- **Aucune faute technique attribuée à un joueur(se) lors d'une rencontre ne sera prise en charge par la section. Les pénalités financières restent à la charge du joueur(se) ou de son représentant légal.**

Hygiène :

Article 12 : Après les entraînements ou les rencontres, il est préconisé que le joueur ou la joueuse prenne une douche.

Les douches sont disponibles 15 minutes par joueur.

Réseaux Sociaux :

Article 13 : La page facebook « section Saint Paul Basket » est un lieu virtuel de convivialité et une source d'informations. Il ne peut en aucun cas faire office de messagerie publique aux fins de réclamations ou de règlement de compte. Aucun propos déplacé, vulgaire ne sera toléré. La modération se réserve le droit de bannir et de censurer les messages qu'elle trouverait inadaptés.

**DEMANDE DE LICENCE 5x5:** Création Renouvellement MutationComité Départemental : N° Affiliation du Club : Nom du Club : **IDENTITE**

N° de licence *(si déjà licencié) :

NOM*

PRENOM*:

DATE DE NAISSANCE* :

NATIONALITE*(majeurs uniquement) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TELEPHONE DOMICILE :

E-MAIL* :

SEXE* : F : M TAILLE(1) : CM

VILLE* :

PORTABLE :

 J'autorise les partenaires de la FFBB à m'envoyer, par courriel, des offres commerciales.**FAIT LE :**

Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Signature obligatoire du licencié
ou de son représentant légal :Tampon et signature du
Président du club :

(1) Pour les joueurs mineurs le champ taille doit être renseigné à des fins de détection.

*Mentions obligatoires

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par le médecin)

Je soussigné, Docteur

certifie avoir examiné M

/ Mme

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour des signes

apparents contre-indiquant :

- la pratique du sport en compétition ou du basket en compétition*

- la pratique du sport ou du basket*.

FAIT LE**A**

Signature du médecin :

Tampon :

*Rayer la mention inutile

ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL (à remplir par le licencié) J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport et/ou du Basket.**FAIT LE****A**

Signature du licencié :

PRATIQUE SPORTIVE BASKET 5x5 (type de licence souhaitée) :

En souscrivant une licence, je reconnais que la FFBB, ses organismes déconcentrés et les clubs peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du Basketball, à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

1 ^{ère} famille*	2 ^{nde} famille (optionnelle)	Catégorie	Niveau de jeu*
Joueur <input type="checkbox"/> Compétition +OPTION 3x3 <input type="checkbox"/> Compétition <input type="checkbox"/> Loisir <input type="checkbox"/> Entreprise		<input type="checkbox"/> U..... <input type="checkbox"/> Senior	
<input type="checkbox"/> Technicien	<input type="checkbox"/> Technicien <input type="checkbox"/> Officiel <input type="checkbox"/> Dirigeant	<input type="checkbox"/> Non diplômé <input type="checkbox"/> Diplômé Fédéral <input type="checkbox"/> Diplômé d'Etat	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Officiel		<input type="checkbox"/> Arbitre <input type="checkbox"/> OTM <input type="checkbox"/> Commissaire <input type="checkbox"/> Observateur <input type="checkbox"/> Statisticien	
<input type="checkbox"/> Dirigeant		<input type="checkbox"/> Elu <input type="checkbox"/> Accompagnateur <input type="checkbox"/> Salarié	

***CHARTRE D'ENGAGEMENT (à remplir par le licencié souhaitant évoluer en championnat de France ou qualificatif au championnat de France)** J'atteste par la présente avoir rempli et signé la charte d'engagement afin d'évoluer en : Championnat de France Championnat Qualificatif au Championnat de France**SURCLASSEMENT (ne nécessitant pas un imprimé spécifique)**

M/Mme

peut pratiquer le Basketball

dans la catégorie immédiatement supérieure dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la FFBB.

FAIT LE**A**

Signature du médecin :

Tampon :

Dopage (joueur mineur uniquement) :

Par la présente, je soussigné(e)

représentant(e) légal(e)

de

pour lequel une licence est sollicitée à la FFBB:

 AUTORISE REFUSE

tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

Signature obligatoire du

représentant légal :

INFORMATION ASSURANCES :*(Cocher obligatoirement les cases correspondant à vos choix)*

JE SOUSSIGNÉ(E), le licencié ou son représentant légal, NOM :

PRÉNOM :

 Reconnais avoir reçu et pris connaissance des notices d'information relatives aux garanties Individuelle Accident (Accord collectif n° 2159 / Mutuelle des Sportifs-MDS), Assistance Rapatriement et Responsabilité Civile (Contrat n° 4100116P / MAIF) ci-annexées et consultables sur www.ffbb.com, conformément aux dispositions du Code du Sport et à l'article L141-4 du code des Assurances, ainsi que des garanties Individuelles complémentaires proposées par la MDS. Souhaite souscrire à l'une des options Individuelle Accident et coche la case correspondant à l'option choisie : Option A, au prix de 2,98 euros TTC. Option B, au prix de 8,63 euros TTC. Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option A, soit un total de 3,48 € TTC (= A+). Option C, au prix de 0,50 euros TTC, en complément de l'option B, soit un total de 9,13 € TTC (= B+). Ne souhaite pas souscrire aux garanties individuelles complémentaires proposées (= N) Reconnais avoir reçu l'information de mes possibilités et de mon intérêt à souscrire à ces garanties pour les éventuels dommages corporels que je peux subir du fait de la pratique du Basket-ball

Fait à

Signature de l'Adhérent ou de son représentant légal) :

« Lu et approuvé »

En l'absence de stipulation expresse contraire de l'assuré, le capital décès est versé au conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut au concubin notoire ou au partenaire lié à l'assuré par un pacte civil de solidarité, à défaut par parts égales aux enfants nés ou à naître, à défaut aux héritiers légaux.

SEULES LES DEMANDES D'ADHESIONS DUMENT COMPLÉTÉES, DATÉES, SIGNÉES ET ACCOMPAGNÉES DU RÉGLEMENT CORRESPONDANT SERONT PRISES EN COMPTE PAR L'ASSUREUR

Vous êtes informé que vos données à caractère personnel, recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de la FFBB, et ce aux fins, suivant votre qualité (licencié, médecin ou représentant légal d'un mineur), de gérer les souscriptions de licences, de vous adresser de la prospection commerciale, de vérifier l'aptitude physique (absence de contre-indication médicale) et les autorisations de contrôle antidopage, ainsi que de gérer les souscriptions d'assurances. Les champs marqués d'un astérisque [*] ont un caractère obligatoire. Conformément à la réglementation, vous bénéficiez d'un droit, d'accès d'opposition, de rectification et de suppression ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données personnelles après la mort. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données ainsi que d'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGPD).

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.